



Le 30 janvier 2021

Monsieur Olivier VERAN

Ministre des solidarités et de la santé Ministère des solidarités et de la santé 14, Avenue Duquesne 75350 PARIS

Monsieur le Ministre,

Dans un courrier du 4 janvier 2021 adressé à l'agence de la Biomédecine, le Directeur Général de l'AP-HP, Martin HIRSCH, a annoncé sa décision de transférer la transplantation cardiaque du GHU Henri Mondor, grand hôpital de l'Est Parisien situé à Créteil, vers le site de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris.

Cette décision brutale, prise en catimini, sans aucune concertation et en pleine crise sanitaire, suscite de vives inquiétudes et des oppositions de la part de la communauté médicale, des élus et des habitants du Val-de-Marne, qui sont légitimement très préoccupés par l'avenir du service de cardiologie de l'Hôpital Mondor que l'AP-HP entend réorganiser.

Dans le passé déjà, en 2010 puis en 2012, plusieurs tentatives ont été faites pour fermer le service de cardiologie de l'Hôpital Mondor et il avait fallu la mobilisation générale des Val-de-Marnais pour que vos prédécesseurs au Ministère de la Santé préservent l'activité de ce service essentiel.

Le projet d'aujourd'hui de partenariat sur deux sites entre les services de cardiologie de la Pitié Salpêtrière et de Mondor fait craindre que l'Hôpital Mondor soit affaibli et déclassé au profit des Hôpitaux Parisiens. D'autant qu'en 2018, le Directeur Général de l'AP-HP, avait déjà décidé la fermeture du service de transplantation hépatique de l'Hôpital Mondor.

Alors que notre pays est confronté à une crise sanitaire sans précédent et que les questions de santé sont devenues une priorité pour nos concitoyens, il serait inacceptable que le projet de l'AP-HP se traduise par un recul de l'offre et de la qualité des soins apportés aux habitants du Val-de-Marne et de l'Est Parisien et par une moins grande attractivité pour les médecins et les étudiants.

L'ensemble des parlementaires du Val-de-Marne, de toutes sensibilités politiques, refuse tout démantèlement de l'Hôpital Mondor et manifeste la plus grande vigilance sur la mise en œuvre du projet de l'AP-HP.

Aussi, dans la continuité des assurances ministérielles passées et dans le prolongement de la lettre du 20 janvier 2021 de nos sept collègues parlementaires, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir dans les meilleurs délais pour évoquer les conséquences de ce projet pour l'Hôpital Mondor.

Nous souhaitons que le Gouvernement apporte officiellement toutes les garanties nécessaires sur la constitution du pôle cardiologique de l'Est Parisien.

Nous vous remercions nous tenir informés de la suite que vous apporterez à notre demande et nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Jean-Jacques Bridey Député du Val-de-Marne Christian Cambon Sénateur du Val-de-Marne Gilles Carrez Député du Val-de-Marne Laurence Cohen Sénatrice du Val-de-Marne

wichel Herbillon

Frédéric Descrozaille Député du Val-de-Marne

Albane Gaillot Députée du Val-de-Marne Guillaume Gouffier-Cha Député du Val-de-Marne **Michel Herbillon** Député du Val-de-Marne

10000; 1270

Laurent Lafon Sénateur du Val-de-Marne Jean-François Mbaye Député du Val-de-Marne Mathilde Panot Députée du Val-de-Marne Maud Petit Députée du Val-de-Marne

Catherine Procaccia
Sénatrice du Val-de-Marne

Laurent Saint-Martin Député du Val-de-Marne Isabelle Santiago Députée du Val-de-Marne Pascal Savoldelli Sénateur du Val-de-Marne

Sophie Taillé-Polian Sénatrice du Val-de-Marne